

COMPTE RENDU DE REUNION DE LA CSNPV
du jeudi 12 mars 2015 à la FFSG
Complété par la réunion du 8 avril 2015

		12/03/2015	8/04/2015
Président	Michel LOSCOS	Présent	Présent
Membres de la CSNPV	Corinne BEAUCHAMP	Présente	Excusée
	Joël UNTERSINGER	Présent	Présent
	Michèle RETACCHI	Présente	Présente
	Michel PRIGENT	Présent	Présent
	Pierre DESGARDIN	Présent	Excusé

...oooOooo...

ORDRE DU JOUR

1. Etat des licences
2. Développement de la discipline
3. Inscriptions pôles Font Romeu
4. Convention FFSG/ FMP (Monaco)
5. Préparation assemblée générale 6-7 juin 2015
6. Validation records de France
7. Questions diverses

...oooOooo...

1. ETAT DES LICENCES

Le nombre de licenciés au 31/3 est de 547, soit un peu moins que l'année dernière.

8 clubs ont entre 69 et 46 licenciés, signe de bonne activité.

Quelques difficultés sont générées par les rythmes scolaires et par les limites d'accès à la glace.

Les structures de licenciés restent constantes :

60% d'hommes, 40 % de femmes

40% de moins de 12 ans et de plus de 18 ans, soit 20% entre 12 et 18 ans

247 licences compétition et 57 licences kids

2. CONVENTION OBJECTIFS FFSG-CSNPV - DEVELOPPEMENT

La CSNPV a engagé une réflexion sur le développement de la discipline, objectifs et moyens nécessaires.

- Soutenir l'activité des clubs existants
- Accroître fortement le nombre de nos adhérents
- Accroître le nombre de nos clubs
- Progresser dans les résultats internationaux
- Adaptation des structures d'entraînement (stages, pôles)

Développement quantitatif :

- Pas de progression possible des clubs actuels du fait des heures de glaces limitées
- Nécessité de création de nouveaux clubs
 - Quelques pistes fragiles
 - Difficulté d'accès à la glace (blocages artistique et hockey)
 - Sensibiliser clubs et ligues FFSG de s'élargir...
 - Cadre technique disponible nécessaire
 - Problème équipements spécifiques, protections et patins
 - Aide clubs existants possible mais limitée

Développement qualitatif :

- Poursuivre l'effort de recrutement et de formation des jeunes patineurs <12 ans
- Poursuivre l'effort de formation de nos cadres
 - Elaborer les modules spécifiques au patinage de vitesse
 - Organiser les formations hors jours ouvrés
- Travailler la formation des patineurs sur 4 niveaux (clubs, hors pôles) :
 - Ecole de glace
 - Accès au niveau ligue
 - Accès au niveau Starclass
 - Accès aux pôles
- Organiser des stages patineurs :
 - Au niveau ligue (clubs)
 - Au niveau préparation Starclass (CSNPV)
 - Au niveau préparation pôle-détection (DTN)
- Suivi féminin spécifique

Une réunion aura lieu le 8 avril avec Thierry Soler, Directeur technique National et Frédéric Dambier, coordinateur chargé des disciplines de Vitesse.

L'objet est de présenter l'action de la CSNPV pour la coordonner avec le travail de la DTN vers le haut niveau et le fonctionnement des pôles (voir ci-dessous).

3. POLES FONT-ROMEU

Recrutement

La DTN et les entraîneurs nationaux ont établi des critères de recrutement au Centre National de Short-track de Font Romeu. Ce document a été adressé aux clubs.

La CSNPV est satisfaite de cette formalisation qui permet la transparence quant aux exigences. Toutefois, la performance demandée sur le titre de champion de France ou la réalisation de certains temps ne paraissent pas être un bon critère de choix pour au moins deux raisons :

1. Il est difficile pour un patineur s'entraînant en club de rivaliser avec un patineur déjà en pôle à Font Romeu.
2. Les générations de patineurs se suivent mais la qualité de ceux-ci peut varier. Il n'est pas rare de voir plusieurs patineurs d'une catégorie plus jeunes avoir des temps plus rapide que la catégorie d'âge plus vieille.

Pour l'instant la situation des pôles est la suivante :

		SENIOR	JA2 20 ans	JA1 19ans	JB2 18 ans	JB1 17ans	JC2 16 ans	JC1 15 ans	
ACTUEL	Dames	2		1	2	2		1	8
	Hommes	9		2		4	3		18
SAISON PROCHAINE	Dames	2	1	2	2	1	1		8
	Hommes	9	2		4	3			18

Ce tableau fait très nettement apparaître les besoins en catégories jeunes. Les clubs sont invités à transmettre les candidatures qui feront l'objet d'une sélection (test) à Font-Romeu les 14 et 15 mai prochains.

Parallèlement auront lieu des tests physiques pour les athlètes du pôle, ainsi que des entretiens avec la mise en place de contrat d'objectif individuel indiquant également les moyens et aides apportées.

4. TROPHEE NATIONAL

Le final pour le premier trophée national aura lieu à Fontenay sous Bois le **dimanche 17 mai** après le challenge 94 **le samedi 16 mai**.

Selon les inscrits il est envisagé une épreuve « Masters » pour les Sénior, junior A & B qui n'ont pas les temps de France, voire de Ligue.

Après cette première expérience, on pourra étudier les améliorations à apporter à cette action de récompense de fidélité.

5. REGLEMENT NATIONAL – PREPARATION AG 7 JUIN 2015 CLERMONT FERRAND

La progression du nombre de participants aux compétitions nationales, l'élévation très nette du niveau technique et de vitesse, la participation de clubs étrangers, nous amène à nous interroger sur le format de nos épreuves challenges et ligues. Des idées sont déjà émises, le débat est ouvert.

Le calendrier du mois de mai truffé de jours fériés n'est pas propice à une réunion des clubs envisagée préalablement à l'assemblée générale du 7 juin. Le débat qui aura lieu à l'AG pourra faire l'objet d'une rédaction par un groupe de travail et une réunion spécifique des clubs, entraîneurs et officiels.

6. CONVENTION FFSG/ FMP (MONACO)

Il existe une convention qui lie la FFSG et la fédération Monégasque de patinage. Elle porte essentiellement sur les relations relatives au patinage artistique.

Elle doit être renouvelée et étendue notamment au patinage de vitesse. Monaco devrait se doter en effet d'une patinoire permanente, et souhaite créer un club de short track.

La convention comprendra les dispositions suivantes :

Licences/ release :

Classement : pas de transfert entre les 2 pays pour les athlètes dans les 30 mondiaux en patinage de vitesse/short track

Compétitions et championnats

Participation : La FFSG s'engage à accepter la participation à sa demande de toute personne dument licenciée à la FMP aux épreuves dans toutes les disciplines organisées sous son égide... :

- Patinage de vitesse (short track) :
 - L'athlète de la FMP participera sous les couleurs de son propre club :
 - o Aux compétitions
 - interclubs et régionales
 - Aux championnats de France : dans ce cas il sera classé normalement selon ses résultats mais ne pourra être attributaire du titre de champion de France de sa catégorie
 - L'athlète pourra être inscrit par son club auprès de l'organisateur concerné Il bénéficiera des mêmes charges et droits que les patineurs licenciés en France. En particulier il s'acquittera des frais d'inscriptions et autres frais afférents tels qu'hébergement prévus pour la compétition concernée...
 - o Aux stages et regroupements
 - La FMP pourra proposer la participation de patineurs aux stages organisés par la FFSG aux niveaux national ou régional, sous réserve du respect des capacités physiques et techniques exigibles pour ce stage ou regroupement.
- Patinage de vitesse grande piste : Des accords pourront intervenir entre les 2 fédérations selon les mêmes principes.

Le règlement national devra inclure ces dispositions dès qu'elles seront signées entre les 2 fédérations.

7. CALENDRIER NATIONAL 2015-2016

Compétitions envisagées :

Mi novembre/2015	Cholet	Challenge Championnat de Ligue
28-29/11/2015	Neuilly s/M	Challenge Championnat de Ligue
décembre	Fontenay	Trophée du Grand lion (international)
16-17/01/2016	Orléans	Challenge Championnat de Ligue
Début mars	Le Havre	Challenge Championnat de Ligue
Fin mars	Belfort	Critérium des jeunes Championnat de France junior

En attente pour fin avril des dates des Starclass et des Elite 2016.

8. RECORDS DE FRANCE

Sont validés les nouveaux records de France :

En junior E :

Hommes : Gabriel Volet en 333m (Trento) et 777m (Turin)

Dames : Léa Hauguel en 500-777 et 1000m (Oberstdorf)

En junior A : Tristan Navarro sur 1000m (Salt Lake City)

En grande piste : Alexis Contin sur 10 000 m (Calgary)

9. QUESTIONS DIVERSES

Stages d'été

Stages de Ligue :

Belfort : dernière semaine d'août

Le Havre : 2^e quinzaine d'août

Stage Toussaint : Belfort

Stage février : Neuilly+Fontenay à préciser

Les clubs intéressés sont invités à contacter les clubs organisateurs

Stage détection : si possible fin août, à organiser en relation avec la DTN

Bonnets :

Des difficultés sont rencontrées dans la gestion des stocks, avec des manques. Nous regardons pour accroître les disponibilités. Les clubs doivent nous communiquer leurs possessions et les numéros qu'il leur manque.

La CSNPV retient la nécessité de demander des cautions aux clubs participant aux compétitions : 50 € par club.

Licences :

M FONTANIE secrétaire de la FFSG a indiqué que la saison prochaine il sera possible de contracter directement un avenant compétition pour les enfants titulaires d'une licence Kid, sans passer par la licence fédérale génératif de surcoût.

...oooOooo...

Diffusion :

Président FFSG) par
BE FFSG) les soins
Président Conseil Fédéral) de la FFSG
DTN)
Présidents des CSN)
Présidents Ligues régionales)
Président CFOA)
Médecin fédéral)
Service Communication de la FFSG)
Membres de la CSNPV	
Tous les clubs et sections de Patinage de Vitesse	par mail